



Atelier d'éveil organisé par le RPE

Zoom sur le métier d'assistant maternel

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille les jeunes enfants, généralement jusqu'à leur entrée à l'école, à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels. Au Pellerin, à Saint-Jean-de-Boiseau et à la Montagne, environ 170 assistants Maternels, agréés par les services du département, sont en activité et peuvent compter sur l'accompagnement administratif et professionnel du Relais Petite Enfance intercommunal et profiter des animations qui y sont proposées.

Zoom sur ce beau métier encore trop peu reconnu, qui peine à recruter et qui, contrairement aux idées reçues, se "professionnalise" tous les jours un peu plus...

« C'est un métier passionnant où aucune journée ne se ressemble. Il y a des rires (beaucoup), des pleurs, des câlins, des apprentissages... C'est très gratifiant de voir les progrès d'un enfant au jour le jour et d'y contribuer »



Clotilde (47 ans)

Assistante maternelle depuis 2018, au Pellerin

« Prendre soin des enfants que l'on nous confie à notre domicile permet de concilier vie professionnelle et personnelle en toute autonomie. Il est cependant important de fixer certaines limites pour ne pas trop empiéter sur notre propre sphère familiale »



Céline (41 ans)

Assistante maternelle depuis 2011, à Saint-Jean-de-Boiseau

« Ce métier est très riche humainement même si nous travaillons souvent seules et que les démarches administratives ne sont pas toujours évidentes. Instaurer un système de parrainage entre un assistant maternel expérimenté et un professionnel qui obtient son premier agrément serait une bonne idée »



Maryline (62 ans)

Assistante maternelle depuis 2015, à Saint-Jean-de-Boiseau

Assistant maternel : plus qu'un métier, une vocation !

- Exigeant une attention de chaque instant pour veiller au bien-être physique, mais aussi émotionnel et affectif des jeunes enfants, en l'absence de leurs parents, être assistant maternel est bien sûr **un métier d'empathie, de patience, d'écoute et de bienveillance** où de forts liens peuvent se tisser **avec les enfants accueillis et leur famille.**
- Souvent exercée à son propre domicile, dans un cadre familial et rassurant, cette profession n'en est pas moins **un véritable engagement d'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, mais aussi un « contrat » de confiance avec les parents, avec lesquels les échanges sont essentiels.**

Comment devenir assistant maternel ?

Un agrément, délivré par l'unité agrément du département (service de Protection Maternelle Infantile - PMI), est nécessaire pour exercer la profession d'assistant maternel.

Celui-ci s'obtient pour une durée de 5 ans, renouvelable sous conditions pour 10 ans, au terme de deux entretiens avec des travailleurs médico-sociaux du conseil départemental et **120 heures de formation obligatoires** (80h avant le 1^{er} accueil et 40h dans les 3 années qui suivent).

« Ce mode d'accueil permet aux familles de choisir LA personne de confiance qui s'occupera de leur enfant en leur absence. Ensemble, nous pouvons alors nous accorder sereinement sur un projet d'accueil »



Julie (32 ans)

Assistante maternelle depuis 2018, à La Montagne

« Les enfants évoluent dans une petite structure plus familiale où il est plus facile de s'adapter à leur rythme et à leurs besoins. Nous pouvons prendre le temps nécessaire à leur épanouissement dans la douceur et la bienveillance. »



Valérie (50 ans)

Assistante maternelle depuis 2007, au Pellerin

« Les MAM sont des modes d'accueil à la croisée de l'accueil à domicile et de la crèche collective. Elles offrent le côté chaleureux d'une petite structure ainsi qu'une bonne approche du collectif et sont des espaces d'échanges appréciés »



Sébastien (43 ans)

Assistant maternel en MAM depuis 2013, à La Montagne

Une forte professionnalisation du métier d'assistant maternel

Grâce aux formations, le métier d'assistant maternel a fortement évolué vers une professionnalisation accrue et une diversification des façons de travailler (à domicile, en MAM ou en crèche familiale).

Clé d'une plus grande reconnaissance, la professionnalisation des assistants maternels les positionne aujourd'hui clairement comme de véritables professionnels de la petite enfance et plus comme des « nounous » isolées chez elles.

Un métier contrôlé et en formation continue

Tout au long de la carrière d'un assistant maternel, des formations régulières sont obligatoires pour renouveler son agrément, afin d'actualiser ses connaissances en termes de sécurité, d'éveil, d'animation et de bien-être, mais aussi pour faire évoluer ses pratiques. À ce titre, les assistants maternels peuvent bénéficier de 58h de formation par an. La nouvelle convention collective des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile de janvier 2022, comme la nouvelle réforme sur les agréments, viennent renforcer cette professionnalisation en encourageant la formation continue.

Des contrôles, au cours desquels les assistants maternels sont amenés à justifier leur démarche de formation, sont également régulièrement organisés par l'unité agrément de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Un mode d'accueil qui respecte le rythme de chacun

- Tout en offrant aux enfants un cadre confortable et rassurant, l'accueil au domicile d'un assistant maternel familiarise en douceur les tout-petits aux interactions sociales, puisqu'un assistant maternel dispose en général d'un agrément permettant d'accueillir jusqu'à 4 enfants, de 0 à 6 ans. **Ce petit effectif en milieu familial permet ainsi de s'adapter plus aisément aux rythmes et besoins de l'enfant, mais aussi à ceux de son assistant maternel** qui, en toute autonomie, est libre du programme de sa journée et du choix des activités pratiquées, en accord avec le projet d'accueil défini avec la famille.
- **Ce mode d'accueil permet aussi de s'accommoder aux rythmes des parents employeurs** en offrant notamment plus de souplesse sur les horaires de début et de fin d'accueil que dans les structures collectives.

Un métier qui s'exerce aussi en Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

En plein essor, les Maisons d'Assistants Maternels sont des lieux d'accueil dans lesquels 4 assistants maternels maximum peuvent eux-mêmes s'occuper de 4 enfants. Avec une capacité d'accueil de 16 enfants, **les MAM sont aujourd'hui une alternative très appréciée permettant à l'assistant maternel de séparer sa vie professionnelle et sa vie privée dans un lieu, dédié et adapté aux jeunes enfants.**



Isabelle, Chrystelle et Julie vous accueillent au RPE

Le Relais Petite Enfance, un service intercommunal à vos côtés !

Auparavant dénommé Ram (Relais assistants maternels), le Relais Petite Enfance (RPE) du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne est **un service public intercommunal gratuit et un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement à l'attention des assistants maternels et des parents employeurs.**

Force de proposition en matière d'actions de formation, les animatrices du RPE proposent également différents temps d'activités et de rencontres, tels que des ateliers d'éveil pour les enfants, des soirées d'échanges ou à thèmes (voir agenda page 27) pour les professionnels de la petite enfance et les familles.

Plus d'infos au 02 40 05 65 15